

**DURÉE****1/2 jour(s) / 3 heures 30****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****6 personnes maximum****TARIF****600 € (50 et 14) 900 € / 2 sessions/jour****Identification de l'action****Formation :** HSAS & MANAGERS**Référence :** PROG-FPHSASMANAGER - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

**Objectifs pédagogiques**

**Objectif général :** permettre aux encadrants d'identifier, prévenir et traiter les situations de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans leur rôle de management et de relais d'alerte. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Expliquer le rôle du manager, du référent CSE/employeur et des acteurs internes dans la prévention HS&AS.
- Caractériser les situations de harcèlement sexuel, de harcèlement moral et d'agissements sexistes au regard du cadre réglementaire.
- Identifier les obligations de l'employeur et les moyens d'action du manager.
- Mettre en œuvre ou relayer des dispositifs de signalement, d'accompagnement et de remontée d'information.
- Adopter un comportement exemplaire et participer à la prévention au quotidien.

**Public visé, prérequis et admission**

**Public visé :** Encadrants, dirigeants ou toute personne devant être sensibilisée aux risques liés aux violences internes de type HS&AS.

**Prérequis :** Savoir lire le français.

**Durée, rythme et modalités de déroulement**

**Durée :** 1/2 jour(s) / 3 heures 30

**Rythme / période :** Dates définies avec le client.

**Participants :** 6 personnes maximum

**Format :** Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, analyse et création de documents en tenant compte des évolutions réglementaires. Modalité(s) : 100% présentielle : 3h30.

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.

**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Rôle du manager et de l'employeur**

- Cadre réglementaire et juridique.
- Rôle du manager et des référents CSE/employeur.
- Moyens d'action du manager.
- Acteurs en charge des risques liés au harcèlement sexuel.

**Séquence 2 - Caractériser les situations**

- Harcèlement moral et sexuel.
- Agissements sexistes.
- Identification des cas de harcèlement.
- Jurisprudence relative aux comportements sexistes et au harcèlement.

**Séquence 3 - Signalement et accompagnement****Séquence 4 - Rôle du manager et pratique**

- Obligations de l'employeur en matière de sécurité des salariés.
- Dispositifs de signalement et d'accompagnement.
- Sensibilisation et prévention des risques de harcèlement.
- Comportement exemplaire au quotidien.
- Remontée des situations et communication des informations.
- Jeux de rôles, utilisation de fiches de remontée.
- Application d'une procédure type ou prise en compte de la procédure existante.



## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

**Méthodes pédagogiques :** alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

**Moyens techniques :** salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

**Supports :** support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

## Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

**Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

**Évaluation des résultats :** positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Évaluation des acquis et sanction de l'action

**Évaluation des résultats :** positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

**Sanction de l'action :** attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

## Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

**Référent handicap :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Modalités possibles :** adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

## Tarif, financement et modalités administratives

**Tarif :** 600 € (départements 50 et 14); 900 € / 2 sessions par jour; autres départements nous contacter.

**Modalités de règlement :** Selon CGV.

## Contacts, réclamations et amélioration continue

**Contact administratif et pédagogique :**

[morgan.detoisien@3safe.fr](mailto:morgan.detoisien@3safe.fr) - 07 80 59 68 92 - [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr)

**Site :** <https://3safe.fr>

**Réclamations :** [contact@3safe.fr](mailto:contact@3safe.fr). Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

**Adresse :** 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

## Indicateurs et informations complémentaires

Indicateurs qualité, taux de satisfaction, taux d'atteinte des objectifs, résultats ou références disponibles sur demande. Taux satisfaction stagiaires 2025 : 100 %. Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : 100 %.

## Informations pratiques permanentes

**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

## Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

## Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention & préventeur IPRP, référent des formations CSE au sein de deux organismes agréés par la DREETS à la formation SSCT du CSE. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.